

HAUTE-SAÛNE

« La justice est loin d'être réparée », estimement magistrats, greffiers et avocats

À Vesoul, une vingtaine de magistrats, greffiers, avocats se sont associés ce mercredi au mouvement national de « mobilisation générale pour la justice ». Ils ont exigé plus de moyens, dénonçant l'épuisement des personnels et la dégradation de la qualité du service rendu aux justiciables.

C'était le 23 novembre dernier. Une tribune publiée dans Le Monde signée depuis par plus de 5 000 magistrats et 1 000 greffiers relatait le suicide d'une jeune magistrate et déplorait le manque de moyens accordés à la justice, à bout de souffle. Depuis, la grogne a pris de l'ampleur, débouchant sur une mobilisation nationale ce mercredi. À Vesoul, une vingtaine de fonctionnaires de greffe et magistrats - parmi lesquels le président du tribunal et le procureur de la République - se sont réunis à midi devant le palais de justice. Le bâtonnier, représentant les avocats, était également présent.

« Nous regrettons de ne pouvoir exercer nos fonctions dans des conditions dignes tant pour nous que pour les justiciables. Nous affirmons que la justice est loin d'être réparée. Nous alertons les pouvoirs publics sur l'épuisement des professionnels face à leur charge de travail [...]. Nous exigeons une augmentation substantielle et rapide du nombre de fonctionnaires



Magistrats, greffiers, avocats réunis à midi devant le palais de justice de Vesoul pour demander plus de moyens et alerter sur l'épuisement. Photo ER/Éléonore TOURNIER

res de greffe, de magistrats et des moyens matériels », ont déclaré les magistrats.

Des solutions « au rabais »

En préambule, ces derniers avaient tenu à préciser que la situation à Vesoul est « loin » de celle d'autres juridictions, avec un effectif permettant « globalement de travailler de manière assez satisfaisante, en tenant compte des renforts accordés par la cour d'appel pour compenser les postes vacants ». Si les effectifs sont là, « encore faut-il évaluer la charge de travail de chacun », estime Valérie Couturier. La greffière, conseillère régio-

nale UNSA, déplore des solutions « au rabais » : des contractuels recrutés temporairement et que les personnels doivent former. « Ça peut donner une bouffée d'air momentanément, mais ça n'est pas satisfaisant sur le long terme ».

« Chacun bricole dans son coin »

Au service de la justice depuis 27 ans, Valérie Couturier dit avoir vu les conditions de travail se dégrader et les réformes s'enchaîner à un rythme infernal, « une fois les trois mois ». La syndicaliste pointe aussi les difficultés techniques, « l'énorme retard pris dans les logiciels informati-

ques », « des matériels à la traîne » donnant l'impression que « rien n'est préparé, anticipé ». « Tout se fait au dernier moment, sans formation. Chacun bricole dans son coin ».

« Suchaufte, mal-être »

À cette impression de « faire du bidouillage » s'ajoutent le « manque de considération », l'absence de consultation - malgré les états généraux de la justice qualifiés de « poudre aux yeux » - et « le travail dans l'urgence ». En bout de course : « Une suchaufte et un mal-être, ne permettant pas de travailler dans des bonnes conditions pour le justiciable ». Sur le

parvis, un collègue avance le chiffre de deux divorces traités à Vesoul toutes les 20 minutes. Dix minutes par dossier, donc, « alors que pour les gens, c'est parfois l'affaire de leur vie ».

Jamais, paradoxalement, le budget de la justice n'aura autant augmenté, rappelle souvent le Garde des sceaux. « Peut-être oui, mais on parlait de très loin », recadre Valérie Couturier, estimant par ailleurs que l'épuisement des magistrats n'est pas qu'un « sentiment » comme a pu le laisser entendre Eric Dupond-Moretti. « C'est une réalité que l'on vit au quotidien ».

Éléonore TOURNIER

5 000

magistrats et 1 000 greffiers ont signé la tribune publiée dans le journal Le Monde le 23 novembre dernier suite au suicide d'une de leur consœur

BILLET

Justice en chantier

Dans la liste des points de crispation liés aux conditions de travail à Vesoul : les travaux du nouveau palais, loin de faire l'unanimité. Le chantier, qui devait durer deux ans, en aura duré cinq au final. Le bâtiment historique, construit en 1765, devait être un modèle de modernité. Mais, un an et demi après son ouverture, forcée est de constater que le réseau téléphonique ne passe toujours pas dans certaines pièces. Le syndicat UNSA recense « des bureaux borgnes, sans fenêtre ou avec des fenêtres qui ne marchent pas » - pas simple pour aérer en temps de Covid - une distribution labyrinthique des espaces, des plans qui n'avaient pas prévu de salle de convivialité qu'il a fallu aménager en dernière minute, un ascenseur qui ne monte pas jusqu'aux derniers étages, des chauffages défectueux ou encore une salle des archives qui prend l'eau. Évalués au départ à 4 millions, les travaux en auront finalement coûté 9 à l'ouverture. Des « travaux de reprise » ont été effectués depuis. Parlant de « gabegie », l'UNSA s'interroge sur la facture finale. L'inauguration officielle, elle, n'a toujours pas eu lieu... Sauf si l'on compte l'affaire Daval qui avait braqué, en novembre 2020, les caméras de la France entière sur le palais.



Le palais de justice a rouvert en février 2020. Photo ER/Didier FOHR

« L'épuisement n'est pas un sentiment. C'est une réalité que l'on vit au quotidien »

Valérie Couturier, conseillère régionale du syndicat UNSA

États généraux : « une opération de communication »

Dans un communiqué de presse diffusé ce mercredi, le sénateur Les Républicains Olivier Riemann tacle les états généraux de la justice, estimant que « la justice française et ses acteurs méritent mieux qu'une opération de communication ».

« Le constat est non seulement sévère, mais il est déjà parfaitement connu de tous », pose l'Élu. « Pourquoi engager si tardivement, en fin de mandat, un tel chantier considéré comme prioritaire ? Si ce n'est pour occulter un bilan décevant et tenter de calmer des esprits qui s'échauffent, au risque d'aggraver les tensions avec un processus mal maîtrisé, mal dénommé « États généraux », avec un calendrier resserré et des thématiques imposables ».

« Pompiers pyromanes »

Et de poursuivre : « La mobilisation des magistrats, greffiers et avocats ce jour à Vesoul [...] illustre l'erreur de la méthode voulue par Emmanuel Macron et son



Les états généraux ont débuté en octobre et doivent s'achever en février 2022. Photo ER/Karine DIVERSAV

gouvernement. Pompiers pyromanes, ils déclenchent aujourd'hui un mouvement de grève des magistrats, fait exceptionnel dans l'histoire judiciaire de notre pays. Cette opération aurait pu être l'occasion d'un débat dépassionné et fondateur mais les arrière-pensées électoralistes sont trop visibles et gâchent finalement l'intérêt même d'un processus de reconstruction indispensable ».